

Maison des Projets
Tél. : 01.40.12.86.17

« Un avenir pour les Docks »

Visite du « Parc du chemin de l'Île », à Nanterre

Mercredi 6 décembre 2006

Compte-rendu

14 personnes du pôle citoyen ont fait le déplacement à Nanterre afin de visiter le parc urbain du chemin de l'Île : 14,5 ha en bord de Seine. Plusieurs réflexions émanent de cette visite.

Beaucoup de points positifs se dégagent.

Tout d'abord l'élément visuel le plus marquant, les bassins à épuration d'eau. L'eau de la Seine remontée par une vis d'Archimède ou vis sans fin, est épurée dans un réseau de jardins filtrants, garantissant à la sortie de ces jardins, une qualité d'eau propice aux développement de la faune et de la flore. Cette idée est intéressante pour notre parc des Docks.

Un remarquable effort pour le développement durable

La consommation d'énergie est faible : 2 kW seulement pour cette vis d'Archimède, pas d'arrosage automatique, l'eau de pluie est récupérée, l'alimentation des jardins familiaux est aussi à retenir, avec son système d'énergie éolienne pour animer la pompe qui va remonter l'eau du contre fossé jusqu'aux potagers, soulignant un parc très autonome.

Le recyclage des matériaux est exemplaire : cependant, sur les Docks, cette technique interroge, vu la pollution des sols et donc un traitement primordial avant recyclage. On remarque également les bâtiments bien intégrés dans le paysage, bien éclairés, le choix des matériaux durables, tels le bois, le verre, donnant une dimension de haute qualité environnementale.

Très appréciée également, la biodiversité : l'écosystème est préservé, la faune et la flore spontanée sont au rendez-vous, pour le « plaisir des yeux ».

Les usages, la mixité des fonctions

Le paysage est agréable avec ces jardins d'eau, rythmé par l'eau qui les traverse, magnifique coin calme avec nénuphars, un coin lecture, un espace de détente à retrouver également au sein de notre futur parc.

Les jardins familiaux ont beaucoup plu dans l'ensemble, excepté les cabanes qui pourraient être plus spacieuses, une amélioration esthétique et fonctionnelle, un côté ombragé par exemple.

On souhaite des jardins individuels mais ouverts à l'ensemble de la population, le désir est fort d'un partage commun : des jardins à vocation pédagogique, souci non pris en compte à Nanterre. A cet effet, peut-être faut-il changer le terme de « jardins ouvriers » afin d'élargir l'accès, réfléchir à l'endroit le mieux approprié à ces fonctions sociales.

Au niveau fonctionnel, le parc canin ressort comme un élément intéressant. La dalle béton qui est dominante dès l'entrée du parc est peu appréciée, surtout quand il fait chaud, cet espace doit être infréquentable ; d'ailleurs, dans le reste du parc, l'ombre est recherchée, l'emprise de ce genre de revêtement doit être plus restreint.

L'espace destiné aux enfants est remarquable par son côté innovant, original, qui suscite parmi nous des interrogations sur son usage, certains pensent qu'ils sont trop sophistiqués, d'autres apprécient le côté ludique, sollicitant la virtuosité, l'attention des enfants.

On distingue une utilisation remarquable de la zone inondable, par son contre-fossé, au niveau des berges de Seine ; le chemin de halage au caractère champêtre est paisible et apprécié, reliant d'autres communes, malgré des contraintes conséquentes, la présence de l'autoroute A14, du R.E.R et les lignes de tensions E.D.F, nous font évidemment penser à un remodelage possible de notre R.D.1, afin que l'accès aux berges des Docks soit facilité, se fasse en toute sécurité, pour une grande promenade poétique le long de la Seine..

Ce parc urbain du chemin de l'île, novateur sur le plan environnemental, inspire notre pôle citoyen. Il s'en échappe des réflexions intéressantes, constructives, qui peut-être seront un exemple à suivre ou à améliorer, au sein de notre futur parc des Docks. À nos crayons !